



## La Capoeira à l'ASV

Mélange de combat, de danse et de jeu qui se pratique au rythme des percussions la **capoeira** est l'art de lutter en dansant et de danser en luttant. Elle enseigne à celui qui la pratique à mieux se connaître, à développer autant son corps que son esprit, à trouver à travers le jeu son propre équilibre (physique et psychique), mais aussi le respect, la tolérance & la convivialité.

La capoeira attire aujourd'hui un public très varié : beaucoup de jeunes attirés par les mouvements acrobatiques, proches du Hip Hop, mais aussi des personnes de tout âge, attirés souvent par son originalité, sa combinaison lutte-danse, son rythme et sa musique.

## Les Créneaux de Cours

Nous vous proposons 2 créneaux de cours par semaine, un pour les enfants de plus de 6 ans (sous réserve d'un cours d'essai pour les plus jeunes), et un pour les ados/adultes.

De plus, une fois par mois, le samedi, **Novo**, votre instructeur vous invite à participer à une **Roda**, ronde qui met en scène tous les aspects de la capoeira : l'aspect martial avec ses combats et l'aspect artistique avec les « floreis » (acrobaties).

## Dossier d'inscription

- La **fiche de renseignements** (ci-contre)
- Un **Certificat médical** de non-contre indication à la pratique de la capoeira
- La **cotisation** annuelle par chèque\* à l'ordre de l'ASV

**N'hésitez pas à venir faire un essai. Contactez-nous !**

## Association Sportive de Ventabren

Esplanade des Associations – 13122 Ventabren – 04 42 28 88 97  
www.asv-ventabren.com / N° DDJS : 652 S/89 – N° Siret : 42374433300026

## ASV– Section Capoeira

Esplanade des Associations  
13122 Ventabren  
[judo@asv-ventabren.com](mailto:judo@asv-ventabren.com)

Responsable : Valérie OTSUKA  
Tl: 06 03 02 78 89

**Directrice Sportive ASV :**  
**Esther GAMET** : [asv-ventabren@orange.fr](mailto:asv-ventabren@orange.fr)

Tél : 04 42 28 88 97 / 06 33 86 84 01

# CAPOEIRA

## Cours

Salle Ste Victoire -  
Espace Roquefavour  
Complexe Sportif du Plateau



## Horaires

MERCREDI	18h15/19h30 : Ste Victoire Enfants 6 ans et +
MERCREDI	20h30/21h45 : Salle de danse - Roquefavour Ado/Adultes
SAMEDI	15h/16h30 : Dojo Roquefavour La Roda (1 fois par mois, pour tous)

## Tarifs 2011/2012

• **frais fixes d'adhésion ASV** : 25 €/an, payables une seule fois si l'adhérent pratique plusieurs sports au sein de l'ASV.

• 170 €/an pour 1 cours/semaine + 1 Roda par mois

[www.asv-ventabren.com](http://www.asv-ventabren.com)



## Fiche de Renseignements Section Capoeira Saison 2011/2012



Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Sexe :  M  F  
Adresse : .....

Tél domicile : ..... Portable : .....

E-mail\* : .....

(\* : à renseigner impérativement pour faciliter la communication au sein de la section)

Contact en cas d'accident : ..... Tél : .....

## Décharge Parentale (pour les mineurs)

Je soussigné(e), ..... père, mère de l'enfant :  
....., m'engage à vérifier que le professeur est bien présent avant de laisser mon enfant lors des cours. Le professeur n'est en aucun cas responsable de l'enfant avant ou après ses heures de cours.

Signature précédée de « Lu & Approuvé »

## Autorisation d'utilisation d'image

Je soussigné (e), nom ..... prénom.....

donne à l'ASV, l'autorisation de reproduire ou représenter les photographies prises me représentant dans le cadre des manifestations organisées par l'ASV, pour les usages suivants:

- publication sur le site internet de l'ASV : [www.asv-ventabren.com](http://www.asv-ventabren.com)
- autre : Bulletin de l'ASV, Insertions dans les publications municipales

Signature précédée de « Lu & Approuvé »

## Assurance

Je soussigné (e), nom ..... prénom..... déclare avoir été avisé par l'ASV de la nécessité de souscrire une assurance personnelle « dommage corporels » et :

- certifie sur l'honneur être titulaire d'une assurance individuelle / familiale\* accident (rayer la mention inutile).
- déclare ne pas être titulaire d'une assurance couvrant les dommages corporels et avoir pris connaissance des offres & conditions proposées à défaut par l'ASV dans le cadre de son contrat Club avec la SMACL (Notice d'information disponible auprès de l'ASV).

Signature précédée de « Lu & Approuvé »